

Dans ce numéro :

Le plaidoyer budgétaire, un outil de l'action syndicale en Afrique de l'Ouest 1

Les campagnes de sensibilisation, un outil pour la mobilisation des syndicats au Bénin, au Burkina Faso et au Togo 2

Projet cofinancé par



## Echos du Projet « Soutenir l'action syndicale en matière économique pour faire du travail décent une réalité en Afrique »

NEWSLETTER N°2

Avril 2014

### Le plaidoyer budgétaire et l'action syndicale en Afrique de l'Ouest

**D**ans tous les pays du monde, peu de décisions publiques ont un impact plus important sur les conditions de vie des populations que les décisions concernant les budgets et les dépenses publiques. C'est dire que dans une certaine mesure, les gouvernants ont des choix stratégiques à faire par exemple quant à la qualité de l'éducation des enfants, la disponibilité des soins de santé pour les plus démunis, la protection des personnes âgées, sans oublier tout ce qui relève du développement et de l'avenir de la nation. Ces choix stratégiques sont reflétés dans les différents budgets de l'Etat d'une année à une autre.

Le budget de l'Etat est un outil essentiel de politique économique de tout gouvernement. Il traduit aussi les politiques d'un gouvernement, ses engagements politiques et ses objectifs dans l'utilisation des ressources publiques. Comment augmenter les recettes de l'Etat et comment les affecter pour répondre aux besoins récurrents du pays en matière par exemple du renforcement de la sécurité intérieure, de l'amélioration des soins de santé, des systèmes éducatifs et de la réduction de la pauvreté ? Un système budgétaire bien fonctionnel et adéquat doit idéalement conduire à l'élaboration de politiques budgétaires soutenables, gage de croissance économique et du développement. Dans de nombreux pays et surtout dans ceux en développement, les problèmes économiques et sociaux sont exacerbés par la faiblesse des systèmes budgétaires et des choix budgétaires erronés. Compte tenu de ses implications pour les populations, le budget de l'Etat devrait normalement être l'objet d'un examen et d'un débat participatif impliquant tous les acteurs de développement au cours des différentes phases de son cycle annuel: Elaboration - Adoption - Exécution - Evaluation.

L'action de ces acteurs notamment les syndicats dans le cycle du budget de l'Etat plus principalement dans le suivi et l'évaluation de la gouvernance budgétaire leur offre des opportunités pour apprécier l'affectation des ressources budgétaires et aussi pour influencer la gestion des ressources publiques. Cependant dans de nombreux pays africains, les syndicats n'ont pas la capacité et l'expertise requises pour jouer pleinement leur rôle dans ce processus budgétaire et influencer sur les décisions des gouvernements. L'on comprend aisément pourquoi l'un des volets des actions de renforcement des capacités organisées au profit des experts syndicalistes membres des Comités d'Analyse et Recherche Syndicale (CARES) de sept pays de l'Afrique de l'ouest (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo), au titre de ce projet est axé sur la thème « L'analyse budgétaire et l'action syndicale ». Les formations organisées sur cette thé-

matique, ont non seulement permis de mettre à disposition des organisations syndicales, l'expertise technique relative à l'analyse budgétaire mais encore plus d'améliorer leur participation dans le processus de dialogue social sur les questions budgétaires.

C'est dans cette optique que les actions (plaidoyers, campagnes et recherches) menées par les CARES dans les pays concernés par ce projet, ont porté entre autres, sur une plus grande mobilisation des ressources publiques pour promouvoir un système adéquat de protection sociale des couches vulnérables ou créer des emplois décents, productifs et de qualité aux jeunes. Par ces diverses actions, les organisations syndicales du projet par l'entremise des CARES, voudraient ainsi interpeller les gouvernements à opérer une affectation budgétaire favorable à une meilleure couverture sanitaire pour tous, à la création d'emplois décents et rémunérateurs en faveur des jeunes et au soutien du processus de transformation structurelle en vue d'un réel développement de la sous-région ouest-africaine.

Si l'on considère la structure des budgets de la plupart des Etats africains et en particulier les budgets des pays concernés par ce projet, caractérisée par une proportion relativement élevée de la part budgétaire des dépenses de fonctionnement et du service de la dette et une proportion relativement faible de la part budgétaire des dépenses d'investissement et des dépenses faites pour la promotion de la protection sociale et des emplois, l'on se rend compte de l'urgence et de la nécessité des actions tendant à concourir à la mobilisation de plus de ressources publiques au profits des secteurs porteurs du développement économique et social des populations. Pour y parvenir, l'implication des acteurs de développement plus particulièrement les syndicats aux différents processus relatifs au budget des gouvernements s'avère nécessaire. Tenant compte de l'importance de leur rôle, les acteurs syndicaux des différents pays impliqués dans le projet se sont engagés dans une action en réseau en vue de promouvoir une bonne gouvernance budgétaire en Afrique de l'Ouest.



## Les campagnes de sensibilisation, un outil pour la mobilisation des syndicats au Bénin, au Burkina Faso et au Togo

Par ce projet, les campagnes de sensibilisations sont devenues un levier important pour la participation des syndicats dans le dialogue social et la formulation d'alternatives pour l'amélioration des conditions des travailleurs. Les expériences menées par les CARES du Bénin, du Burkina Faso et du Togo sont révélatrices de la mobilisation des syndicats en faveur de l'équité et de la justice sociale.

Au Burkina Faso, la mobilisation des acteurs syndicaux parties prenantes du projet a été axé sur le thème «*Travailler à la mise en œuvre de l'assurance maladie pour tous les salariés*» et a connu deux temps forts. Dans un premier temps, les plaidoyers organisés ont permis à l'équipe du CARES-Burkina de sensibiliser et de mobiliser les acteurs impliqués dans la gestion du système de protection sociale au Burkina Faso notamment: le Secrétariat permanent de la mise en œuvre de l'Assurance maladie universelle, le Responsable PAMODEC/Burkina, organe chargé des Principes et droits fondamentaux au travail dans le pays et également les leaders du syndicat du patronat. L'Exécutif des quatre centrales syndicales burkinabè (CNTB, CSB, ONSL et USTB) impliquées et qui se sont appropriées le projet a eu également à rencontrer dans le cadre de ces plaidoyers, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité sociale en vue de lui présenter le projet et ses activités portant sur l'assurance maladie.



Avec cette initiative impulsée par le CARES-Burkina, l'inter-syndical de ces centrales apparaît comme un des partenaires du gouvernement dans la mise en œuvre du projet portant sur l'assurance maladie universelle au Burkina Faso. Aussi, pour plus d'efficacité de son action, le CARES-Burkina s'est à son tour approché des autres acteurs impliqués dans ce projet gouvernemental entre autres, le patronat, les mutuelles de santé, la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ainsi que certains travailleurs du secteur privé comme du public. Le second temps fort de la mobilisation des acteurs syndicaux burkinabè en faveur de l'assurance maladie pour tous au Burkina Faso a consisté en une conférence de presse du CARES-Burkina et de l'exécutif des centrales syndicales impliquées avec les acteurs des médias burkinabè. Cette conférence de presse s'est déroulée le 22 février 2014 au Siège de la Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB) à Ouagadougou.

Au Bénin, la campagne de sensibilisation organisée par le CARES-Bénin s'était déroulée le 12 mars 2014 à la Bourse du Travail de Cotonou avec une mobilisation des leaders et acteurs syndicaux des centrales du CARES à savoir la CGTB, la COSI, la CSA et l'UNSTB, sur le régime d'assurance maladie universelle (RAMU) et de recueillir des contributions pour une plus grande implication des acteurs syndicaux dans l'opérationnalisation de cette politique nationale de protection sociale. En effet, le RAMU prôné depuis l'année 2011 par le Gouvernement tarde toujours à être opérationnel sur toute l'étendue du territoire béninois. Axée sur le thème «*Opérationnalisation du Régime d'Assurance Maladie Universelle : nécessaire implication des organisations syndicales*», cette campagne a été une occasion pour les organisateurs de présenter aux participants le contenu et la pertinence du RAMU et inviter ainsi les acteurs syndicaux qu'ils sont à s'impliquer davantage dans son processus d'opérationnalisation dans l'intérêt des travailleurs. Au terme de la rencontre, diverses recommandations ont été formulées à l'endroit du gouvernement et acteurs syndicaux notamment une plus grande collaboration entre ces deux entités en vue d'une bonne mise en œuvre de cette politique nationale de protection sociale au Bénin. Les participants ont également recommandé aux autorités béninoises de s'inspirer des exemples et difficultés des pays voisins en l'occurrence au Togo et au Mali dans l'opérationnalisation de cette politique en vue de parfaire le ce travail au Bénin.

En définitif, ce fut une occasion de plus pour les organisations syndicales parties prenantes du projet au Bénin de formuler leur propositions sur la mise en œuvre du RAMU au Bénin.

La campagne de sensibilisation du CARES-Togo a eu pour cadre le siège de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT) le 18 mars 2014. Organisée autour du thème «*Analyse budgétaire*», cette campagne a permis d'initier les délégués des syndicats de base et des unions préfectorales de la région maritime des quatre organisations syndicales (CSTT, CNTT, UNSIT et UGSL) parties prenantes du projet au Togo aux principes et méthodes de l'analyse budgétaire et à l'importance du plaidoyer budgétaire comme un outil efficace d'intervention des syndicats dans le contrôle de l'action des gouvernements. Cette formation constitue aussi un relai d'informations pour les leaders et cadres syndicaux des organisations syndicales impliquées dans le projet au Togo.

Avec ces campagnes de sensibilisation, les CARES ont impulsé des actions significatives pour renforcer la cohésion du mouvement syndical au Bénin, au Burkina Faso et au Togo. Ces actions ont également permis de renforcer leur capacité d'intervention sur les questions liées à l'assurance maladies aux fonctionnaires, à la mise en place d'une assurance maladie universelle et la nécessité du plaidoyer budgétaire.